

Le compte satellite du sport de la Belgique – Édition 2021

Rapport final



**Sheffield
Hallam
University**

SportsEconAustria

Institut de l'économie du sport

Université de Sheffield Hallam

Sport Industry Research Centre-SIRC

Rapport final

Le compte satellite du sport de la Belgique – Édition 2021

Novembre 2021

SpEA, SportsEconAustria

SIRC, Sport Industry Research Centre

Etude commandée par Sport Vlaanderen et l'ADEPS

Table des matières

<u>1</u>	<u>Résumé</u>	3
<u>2</u>	<u>Introduction</u>	5
<u>3</u>	<u>Cadre d'action et contexte</u>	7
<u>4</u>	<u>Méthodologie et données</u>	9
4.1	<u>Méthodologie</u>	9
4.2	<u>Champ de l'étude et données</u>	9
<u>5</u>	<u>Principaux résultats</u>	14
5.1	<u>Valeur ajoutée brute</u>	14
5.2	<u>Emploi direct</u>	14
<u>6</u>	<u>Resultats détaillés</u>	16
6.1	<u>Effets totaux</u>	16
6.2	<u>Résultats par secteur: VAB</u>	19
6.3	<u>Résultats par secteur: salaires</u>	20
6.4	<u>Résultats par secteur: emploi</u>	21
6.5	<u>Les trois définitions: statistique, restreinte et élargie</u>	22
<u>7</u>	<u>Effets des interventions publiques</u>	25
<u>8</u>	<u>Conclusions</u>	26
<u>9</u>	<u>Annexe: méthodologie</u>	27
9.1	<u>Commerce extérieur</u>	27
9.2	<u>Effets directs, VAB et PIB</u>	28
9.3	<u>Effets indirects</u>	29
9.4	<u>Effets induits</u>	31
<u>10</u>	<u>Bibliographie</u>	32

1 Résumé

Sport Vlaanderen et l'ADEPS ont chargé l'Université de Sheffield Hallam et SportsEconAustria (SpEA) d'établir le compte satellite du sport (CSS) de la Belgique. Le CSS constitue la première partie d'un vaste projet visant à mesurer la valeur du sport en Belgique. Ce projet comprend également deux études sur le retour social sur investissement dans le sport (RSI) en Flandre et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le CSS a pour but d'évaluer l'impact du sport sur l'économie belge. La méthode consiste à filtrer les comptes nationaux (SCN) afin de calculer l'effet des activités économiques liées au sport. L'étude porte sur l'année 2015.

Il en ressort que les entités économiques directement liées au sport (à savoir les entreprises du secteur sportif mais également les associations de bénévoles, les institutions, les ASBL et autres associations) ont créé de la **valeur ajoutée brute (VAB) à hauteur de 6,641 milliards d'euros**. Le sport génère donc (directement) deux fois plus de valeur ajoutée brute que l'agriculture (2,705 milliards d'euros) et même plus que le secteur de l'électricité, du gaz et de la vapeur (6,091 milliards d'euros) ou des télécommunications (5,090 milliards d'euros). Si on y ajoute le réseau d'approvisionnement (soit les effets indirects) et la consommation des employés du secteur du sport (soit les effets induits), on obtient **un résultat total de 9,430 milliards d'euros**. L'économie du sport en Belgique représente 1,78% (en effets directs) et 2,53% (effets totaux comprenant les effets induits) de l'économie belge dans son ensemble. Les activités économiques liées au sport génèrent un euro sur 39 en Belgique.

L'étude montre également que **92.321 personnes sont directement employées** dans la production de biens et services liés au sport, soit 2,05% de l'emploi total en Belgique. Au total, si nous tenons compte des effets indirects et des effets induits sur l'emploi, ce sont **122.240 personnes, soit 2,72% de l'emploi en Belgique**, qui travaillent dans le secteur du sport, ce qui équivaut à la population d'Anderlecht (118.241 habitants).

L'emploi lié au sport est plus important que la valeur ajoutée brute que celui-ci crée, ce qui signifie que le sport est un secteur économique au taux d'emploi élevé: pour générer un pour cent de valeur brute, il faut, en effet, plus d'un pour cent d'emploi. Le sport constitue donc un secteur propice à la lutte contre le chômage. Ceci ne saurait s'expliquer, de manière simpliste, par un niveau de salaire bas dans la mesure où la moyenne des salaires dans ce secteur s'élève à 30.673 € par an (dans les emplois directement liés au sport), valeur qui s'approche du salaire moyen dans l'ensemble de l'économie, soit 33.761 €.

Les salaires des employés dans les activités liées directement au sport se chiffrent à 2,832 milliards d'euros avant impôts et cotisations sociales, soit 1,86% des rétributions dans l'ensemble de l'économie. Si on ajoute les effets sur le réseau d'approvisionnement et les effets induits, les revenus générés par le secteur sportif se montent à 3,863 milliards d'euros, soit 2,54% des revenus totaux engendrés par l'économie.

Le sport au sens de la définition statistique (activité des clubs sportifs et des centres sportifs et centres de fitness) affiche un taux élevé d'acquisition de biens et services intermédiaires sur le marché national (44% de la production), bien plus que l'ensemble des secteurs (29%).

L'étude révèle également que les dépenses publiques dans le domaine du sport produisent bien plus de valeur ajoutée locale brute (61% des dépenses) que dans l'économie générale (53%). La population et les entreprises bénéficient donc particulièrement de ces dépenses publiques.

2 Introduction

Sport Vlaanderen et l'ADEPS ont chargé l'Institut SpEA et l'Université de Sheffield Hallam d'établir le compte satellite du sport (CSS) de la Belgique. Le CCS constitue la première étape d'un vaste projet visant à mesurer la valeur du sport en Belgique. Ce projet comprend également deux études sur le retour social sur investissement du sport (RSOI) en Flandre et en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ensemble, ces trois études doivent permettre à Sport Vlaanderen et à l'ADEPS d'appréhender la valeur du sport en termes marchand et non-marchand.

Cette recherche s'appuie sur quatre CSS réalisés par les mêmes entités en Belgique, à savoir en 2005 (étude approximative), en 2012 (une études approximatives et une étude approfondie) et en 2014 (étude approfondie). Ces travaux ont pour but d'évaluer la valeur économique ou de marché de l'industrie du sport.

Le CSS vise à mettre en lumière l'impact du sport dans l'économie, lequel, sans cela, resterait dissimulé dans les limbes du système de comptabilité nationale (SCN). Le SCN ne fait, en effet, apparaître que les transactions économiques visibles. En d'autres termes, seuls les montants pour lesquels une facture ou un reçu a été délivré dans le cadre d'une activité liée au sport sont enregistrés dans un SCN. C'est le cas des achats en magasin (commerce de détail), dans les écoles (éducation physique), les librairies (journaux sportifs), l'hôtellerie (tourisme sportif) ou dans bien d'autres contextes. Par conséquent, le travail des bénévoles n'est pas pris en considération dans cette analyse alors qu'il constitue une pierre angulaire des activités des clubs sportifs. Toutefois, les biens et services achetés pour le travail des bénévoles apparaissent dans le SCN. Le SCN enregistrant les transactions commerciales, il ne prend pas en considération les effets sur la santé, la productivité, l'inclusion sociale et le bien-être.

Le compte satellite constitue un complément du SCN. Le CSS est la partie du tableau entrées et sorties (TES-S) consacrée au sport. Ce modèle consiste à filtrer les comptes nationaux afin d'isoler les activités liées au sport et d'en extraire toutes les données en la matière tout en conservant la structure des comptes nationaux. Les CCS sont des instruments qui permettent donc de faire apparaître dans la lumière toutes les activités économiques liées au sport plutôt que de les confiner dans les sous-catégories des comptes nationaux.

L'élaboration d'un CSS requiert un nombre considérable de données. Le modèle est trop complexe pour être expliqué en détail dans ce rapport. Néanmoins, celui-ci offre une vue complète et détaillée des principaux résultats de l'étude. Ce rapport vise à mettre en évidence l'importance du sport dans l'économie belge et à susciter une prise de conscience quant à la valeur du sport, qui constitue non seulement une agréable

activité de loisir mais également un facteur substantiel de croissance économique et de bien-être.

Ce rapport comporte également une brève présentation du cadre d'action démontrant clairement l'importance du CSS au niveau européen. Il contient, en outre, un chapitre consacré à la méthodologie afin que le lecteur dispose des connaissances essentielles pour comprendre et interpréter les résultats. Enfin, il contient un chapitre reprenant les principaux résultats ainsi que le détail de ceux-ci. Il se termine par une analyse exemplaire des dépenses publiques.

3 Cadre d'action et contexte

Durant la première moitié de 2006, la présidence autrichienne du Conseil de l'Union européenne a élaboré le cadre d'action des CSS et à cet effet, mis sur pied le groupe de travail « Sport et économie ». Ce fut le point de départ du développement des CSS nationaux et européens. En 2007, la Commission européenne a publié le livre blanc sur le sport¹. On peut y lire :

"En étroite collaboration avec les États membres, la Commission s'efforcera d'élaborer une méthode statistique européenne de mesure de l'incidence économique du sport destinée à constituer le fondement des statistiques nationales, ce qui pourrait déboucher sur la création d'un compte satellite européen pour le sport."

Cette initiative a conduit à la conception de deux CSS européens: le premier en 2012, basé sur des données de 2005², fut le fruit d'une collaboration entre SportsEconAustria, le SIRC (Sport Institute Research Group), le Service des statistiques de la République de Chypre, Meerwarde Sport en Economie, la Fédération européenne de l'industrie des articles de sport et le Ministère du Sport et du tourisme de la République de Pologne. Il fut suivi d'un second CSS en 2018 s'appuyant sur des données de 2012 et fruit d'une collaboration, cette fois, entre le SportsEconAustria et le SIRC. Il comportait le second CSS approximatif et le premier CSS approfondi pour la Belgique. Plus tard, un séminaire sur l'élaboration des CSS (organisé par le SpEA et le SIRC-2019a) a notamment débouché sur le deuxième CSS approfondi pour la Belgique (SpEA et SIRC-2019b) sur la base des données de 2014. L'étude actuelle est donc la troisième édition du CSS approfondi. Comme évoqué plus haut, ce travail s'inscrit dans un cadre plus large incluant une analyse du retour social sur investissement dans le sport en Flandre et en Fédération Wallonie-Bruxelles.

La Commission ayant conçu la stratégie Europe 2020³ pour répondre aux défis de l'avenir, il était important, pour illustrer le rôle du sport dans ce cadre, de mieux connaître les caractéristiques de l'économie du sport et son impact sur l'économie européenne. Plusieurs études ont donc été réalisées² sur ce sujet et ont conduit à une série de conclusions politiques fondées sur les résultats de ces études. Il en est ressorti ce qui suit :

- l'impact du sport sur l'économie est sous-estimé et sous-documenté;

¹ Commission européenne (2007)

² Il incluait le premier CSS de la Belgique, comportant les valeurs financières estimées (*proxy-SSA*).

³ La Stratégie Europe 2020 est un programme d'action de l'UE en faveur de la croissance et de la création d'emploi au cours de cette décennie. Il met l'accent sur la croissance intelligente, durable et inclusive afin de remédier aux faiblesses structurelles de l'économie européenne, d'améliorer sa compétitivité et sa productivité et de soutenir le développement d'une économie sociale durable.

² SpEA et al., 2012, par exemple.

-
- la croissance dans le secteur sportif s'accompagne d'un taux d'emploi élevé, le sport contribuant ainsi à lutter contre le chômage;
 - sport professionnel et activités bénévoles vont largement de pair;
 - l'effet de courbe et les économies d'échelle engendrent des bénéfices importants liés à la spécialisation, ce qui conduit à la diminution du coût par unité, une productivité accrue et une meilleure qualité de service (et partant, à une compétitivité renforcée);
 - les comptes satellites contribuent à identifier les forces et les faiblesses des économies nationales du sport, en particulier s'ils sont basés sur un tableau plurirégional des entrées et sorties; certains pays s'avèrent plus concurrentiels en matière de services tandis que d'autres sont plus performants dans la production de biens;
 - la fiscalité et les aides financières ainsi que les politiques publiques en matière de sport varient d'un État membre à l'autre;
 - l'industrie du sport enregistre une croissance différenciée tributaire des avantages compétitifs des différents pays;
 - certains sports connaissent une croissance rapide de leurs adeptes; cette croissance ne s'accompagne pas toujours d'un surcroît d'attention pour les sports concernés; les CSS contribuent à identifier les disciplines sportives en question, ce qui s'avère d'une importance stratégique;
 - les CSS permettent d'analyser et d'étalonner les flux financiers traversant le secteur du sport; si l'on veut, par exemple, mesurer l'impact du sponsoring ou d'autres sources de financement dans le secteur sportif, le CSS constitue un bon point de départ dans une analyse économique;
 - les CSS européens ont montré la convergence économique (en termes d'emploi) des aides au secteur sportif dans les pays de l'UE; on peut donc en déduire que l'activité économique que représente le sport peut aider les pays dont l'économie est moins développée à rattraper leur retard; la même logique s'applique à l'échelle d'un pays, le sport y jouant en rôle de convergence économique entre les régions.

Il est donc important de disposer d'un CSS afin d'élaborer une politique sportive fondée sur des données probantes. Un bref exemple à la fin de ce rapport illustre la manière dont il est possible d'analyser les dépenses publiques dans le secteur du sport à l'aide d'un CSS. Le CSS permet également de calculer l'impact économique des nouvelles installations sportives ou l'effet de la mise en œuvre de nouvelles politiques telles que l'introduction d'un cours d'éducation physique quotidien dans les écoles.

4 Méthodologie et données

4.1 Méthodologie

Dans les chapitres consacrés aux résultats, il est largement question du sport dans sa définition la plus large, à savoir « tout ce qui touche au sport ». En revanche, les résultats spécifiques par secteur sont basés sur la définition statistique du sport (NACE/CPA³ 93.1) dans la mesure où elle correspond au contenu du secteur 93 dans la NACE/CPA. Les trois définitions du sport font l'objet d'une comparaison dans un sous-chapitre à part.

Afin de bien comprendre les résultats de l'étude, une brève introduction à certains concepts peut s'avérer utile (voir l'annexe pour plus de détails).

Valeur ajoutée brute: la VAB représente la différence entre la production totale d'une entreprise et l'ensemble des entrants (*inputs*). Un produit final vaut toujours plus que les différents éléments dont il se compose: cette différence porte le nom de VAB. Ainsi une table a une valeur marchande plus élevée que les panneaux, les clous et la peinture dont elle est faite. Le menuisier qu'il l'a conçue a donc créé de la VAB. Celle-ci est utilisée pour payer les salaires, les excédents de l'entreprise, la consommation de capital fixe et de taxes sur les produits, déduction faite des subventions.

Produit intérieur brut: le PIB est la somme des VAB, plus les taxes sur les produits, moins les subventions. Dans la mesure où ces taxes, déduction faite des subventions, sont également payées par le consommateur final (et pas uniquement par le producteur), le PIB est moins associé à la production que la VAB.

Effets directs: tous les effets économiques engendrés directement par les entreprises et institutions analysées (et liées au sport, dans le cas de cette étude).

Effets indirects: tous les effets économiques engendrés dans le réseau d'approvisionnement des entreprises et institutions analysées.

Effets induits: tous les effets économiques engendrés par la consommation de salaires des personnes employées directement et indirectement dans le secteur du sport. Seule la consommation de produits et services à caractère domestique/national est prise en considération. Les impôts sur le revenu, les cotisations sociales, l'épargne, le coût des importations et autres frais à l'étranger ainsi que les allocations de chômage ne sont pas pris en considération.

³ La classification statistique des produits associée aux activités (CPA) est la nomenclature des produits (biens et services) en vigueur au niveau de l'Union européenne. Les catégories de produits de la CPA sont liées aux activités définies par la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE) (source: eurostat)

4.2 Champ de l'étude et données

Cette étude porte sur des données de 2015. Les calculs sont plus précis que dans les CSS antérieurs car Eurostat⁵ a publié un tableau des entrées et sorties (TES) pour 2015. Jusqu'en juin 2021, époque de la finalisation de ce rapport, ce tableau constituait le TES le plus récent pour la Belgique⁶. Le TES précédent portant sur les données de 2010, les chercheurs les ont actualisées afin d'établir les CSS des années 2012 et 2014. Ce travail de mise à jour a nécessité l'élaboration d'hypothèses ainsi que des données supplémentaires, lesquelles ont parfois fait défaut. Ceci a bien évidemment engendré une distorsion par rapport à la réalité. Mais le CSS de 2015, le plus récent à l'époque, n'a pas eu à souffrir de ces problèmes. La comparaison entre les CSS de 2014 et de 2015 peut donc conduire à des différences dues au manque de TES. Celles-ci seront surtout visibles dans les effets indirects sous forme d'achats de produits et services intermédiaires issus des secteurs liés au sport. La comptabilisation de ces achats risque, en effet, d'être particulièrement affectée par ce biais en raison de différences dans la structure des secteurs.

Comme dans le cas du CSS belge précédent, les calculs ont été effectués sur la base de la valeur ajoutée brute (VAB), souvent plus proche des données de production et donc plus précise, que le produit intérieur brut (PIB)⁷, utilisé dans l'étude paneuropéenne de 2012. Les ordres de grandeur de la VAB et du PIB sont néanmoins similaires.

Aux fins de cette recherche, nous avons eu recours à la définition du sport de Vilnius (« *fichier Excel définition Vilnius* », 2017, voir tableau 1) sur laquelle s'est mis d'accord le groupe de travail européen "Sport et économie" en 2007. Cette définition comporte trois parties :

- **la définition statistique**: elle couvre les activités liées au sport telles que définies dans le système des comptes nationaux (NACE.93); il s'agit essentiellement des installations sportives, clubs sportifs, clubs de fitness et événements sportifs ainsi que de leur promotion;
- **la définition restreinte** : il s'agit de la définition statistique susmentionnée à laquelle s'ajoutent d'autres industries produisant des biens et services nécessaires à la pratique sportive, parmi lesquels les articles sportifs,

⁵ Variable Eurostat NAI0_10_CP1700

⁶ Les TES sont normalement établis chaque année ou tous les deux ans. Mais à ce jour, seuls 13 Etats membre ont communiqué leur dernier TES en 2015 ou avant. On ignore quand le prochain TES pour la Belgique sera publié.

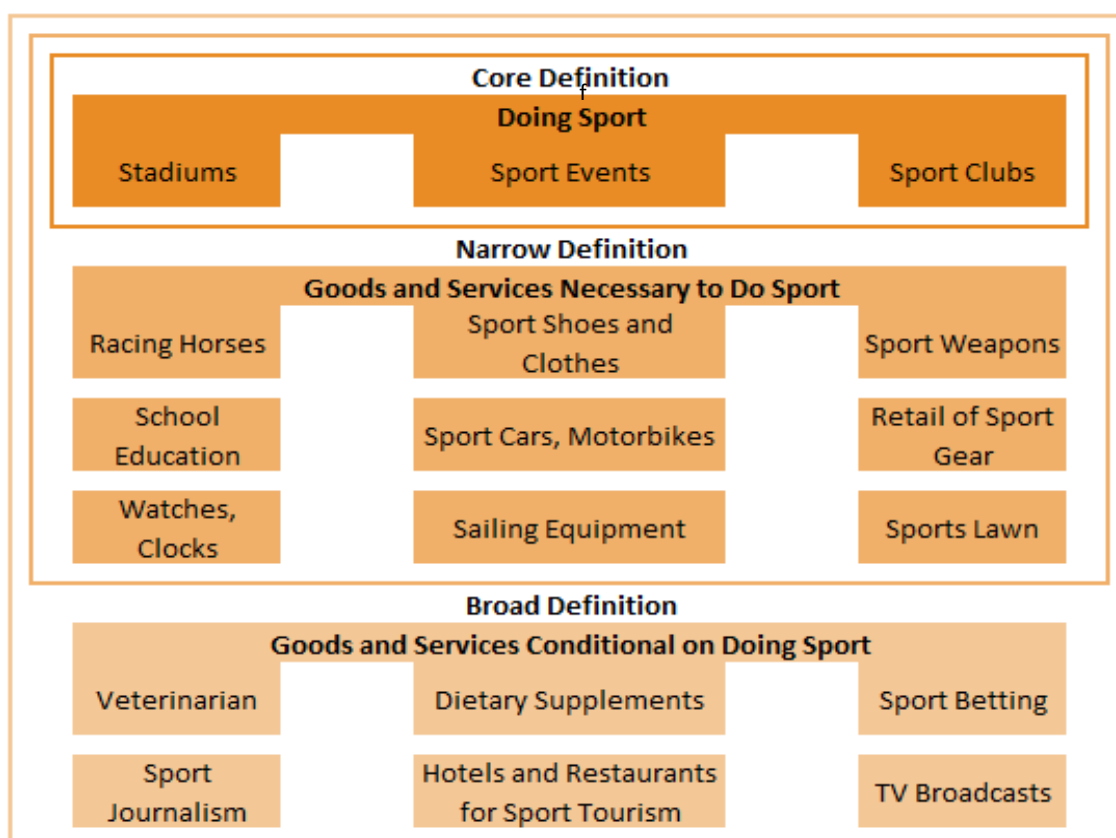
⁷ Le calcul des taxes sur les produits déduction faite des subvention, soit la différence entre la VAB et le PIB, s'applique également à la consommation. Le PIB inclut donc en partie la consommation finale. Ce n'est pas le cas de la VAB qui est exclusivement liée à la production

l'enseignement, les gazons sportifs et assimilés;

- **la définition élargie:** il s'agit de la définition restreinte à laquelle s'ajoutent toutes les industries basées sur le sport, comme le tourisme sportif, les paris sportifs et le journalisme sportif.

Le tableau 1 présente les trois variantes de la définition du sport de Vilnius ainsi que des exemples pour chacune d'entre elles.

Tableau 1: définition du sport de Vilnius



Source: SpEA, SIRC,

Les définitions les plus intéressantes sont, à de nombreux égards, la définition statistique et la définition élargie car la première porte sur ce qui se trouve "au cœur du sport" et la seconde reprend "tout ce qui touche au sport".

La définition du sport de Vilnius reprend une liste d'activités économiques liées au sport correspondant à des sous-catégories à six chiffres dans la nomenclature NACE. Mais même ce niveau de détail ne suffit pas à identifier des catégories qui soient 100% liées au sport. À titre d'exemple, la catégorie "C. 14.11.10 production de vêtements en cuir naturel ou reconstitués" ne correspond, de toute évidence, pas à une activité liée au sport puisque de nombreux vêtements en cuir ne lui sont pas du tout destinés. Seule une part de ses activités est donc reprise dans le CSS. Les différentes parts ont

été calculées sur la base de toutes les ressources disponibles. Ainsi a-t-on fait appel à la CONEBI (2016) et à la Fédération européenne des cyclistes (2016) pour mieux mesurer la production et les ventes de vélos en Belgique.

Des données relatives au commerce international ont également été utilisées afin de déterminer avec précision les limites hautes et basses de la production, dans la mesure où par définition:

production + importations = consommation + exportations

Il est donc possible de calculer la production sur la base des chiffres des flux du commerce international et de la consommation d'un pays.

Autre source d'information importante : les comptes satellites du tourisme (Commissariat général au tourisme en 2018, Wallonie tourisme-CGT et Éric Maurence Consultants en 2018, et De Maesschalk en 2018) qui fournissent de précieuses données en ce qui concerne les arrivées en Belgique, les séjours, les dépenses et les motifs de voyage. Par ailleurs, seul le tourisme sportif a été pris en considération tandis que les dépenses incontournables découlant du tourisme sportif domestique n'ont pas été comptabilisées. Ainsi les frais de nourriture ont-ils été pris en compte dans le cas des touristes étrangers puisqu'ils ont consenti ces dépenses en Belgique en raison de leurs vacances sportives mais pas pour les touristes belges dans la mesure où ils devaient de toute façon consommer boissons et nourriture en Belgique, indépendamment du fait qu'ils passent ou non des vacances sportives dans le pays. Leurs dépenses alimentaires n'ont donc pas été comptabilisées tandis que celles générées par le tourisme étranger apparaissent dans le CSS. Par ailleurs, l'e-sport n'est pas expressément repris dans la définition du sport de Vilnius⁸ mais il est de plus en plus question de l'y inclure compte tenu de son importance et de sa croissance.

À ce stade, il importe de préciser qu'il est pratiquement impossible de trouver toutes les données économiques nécessaires. Il n'existe, par exemple, pas de données concernant les infrastructures sportives dans les hôtels (piscines ou centres de fitness, par exemple). C'est pourquoi le CSS demeurera toujours une étude indicative qui renseigne le lecteur quant à la limite inférieure d'une valeur réelle. Il a néanmoins le mérite de fournir des données empiriques sur une question qui, sans cela, serait totalement inexplorée. En outre, il s'agit de la troisième édition du CSS belge et la qualité des données s'est considérablement améliorée grâce à la compilation de différentes sources et à l'utilisation de TES actuels.

À cet égard, citons ce commentaire sur les données économiques (et probablement, la plupart des données) en général :

« Ce chapitre ne vise pas à fournir au lecteur une série de définitions mais à l'aider à devenir un utilisateur averti de données économiques. Il convient de garder plusieurs

⁸ Alors que le développement et la vente de logiciels liés au sport l'est !

choses à l'esprit. Tout d'abord, les données économiques fournissent des estimations plutôt qu'une photographie précise. Par conséquent, les données qui sont communément utilisées sans réserve sont susceptibles de comporter des erreurs et les estimations initiales peuvent être largement revues au fur et à mesure qu'apparaissent des données plus complètes et de meilleure qualité. Ceci est d'une importance cruciale lorsque l'on sait que les données qui font l'objet de la plus grande attention sont justement les estimations initiales. Les mesures à l'origine des prévisions, décisions et politiques sont également sujettes à révision et correction... » (Wachtel, 1989, p. 16).

Les commanditaires de cette étude ont fourni une quantité substantielle de données, notamment :

- les dépenses des communes wallonnes en matière de sport ; ces données ont permis d'identifier des groupes de biens ("secteurs"), conformes à la classification CPA, utilisés dans le TES (" la construction", par exemple);
- les dépenses des communes et d'autres institutions officielles flamandes en matière de sport ; celles-ci ont également permis d'identifier certains secteurs ;
- les dépenses des communes de la Région bruxelloise en matière de sport ;
- les dépenses de la Région wallonne en matière de sport ;
- des données relatives au Centre européen de logistique de Nike à Laakdal.

La Banque nationale de Belgique a également livré des données CFAP⁹ sur les sports et activités de loisirs. Néanmoins, compte tenu de la composante «activités de loisirs», elles n'ont pu être utilisées que pour déterminer la limite supérieure de la somme de toutes les autres données lors d'un contrôle de vraisemblance.

Pour ce qui est de l'emploi, rappelons que le SCN ne couvre pas le bénévolat. Dès lors, le CSS non plus, bien que le sport dépende fortement de la contribution des bénévoles. En réalité, il existe différentes manières d'indemniser les bénévoles mais le travail de bénévolat en lui-même n'est pas couvert (voir l'exemple plus bas et "*Kostenvergoedingen Vrijwilligers*", 2021). Les chiffres reflètent, en réalité, l'impact indirect du bénévolat puisque les biens et services achetés et utilisés par les bénévoles sont comptabilisés. Si, par exemple, un club sportif achète de la peinture pour rénover son club-house, la production et la vente de peinture sont considérés comme des effets indirects. Mais le travail des bénévoles qui utilisent cette peinture n'est pas pris en considération. En revanche, le travail d'un peintre professionnel apparaîtrait dans le SCN et par conséquent, dans le CSS.

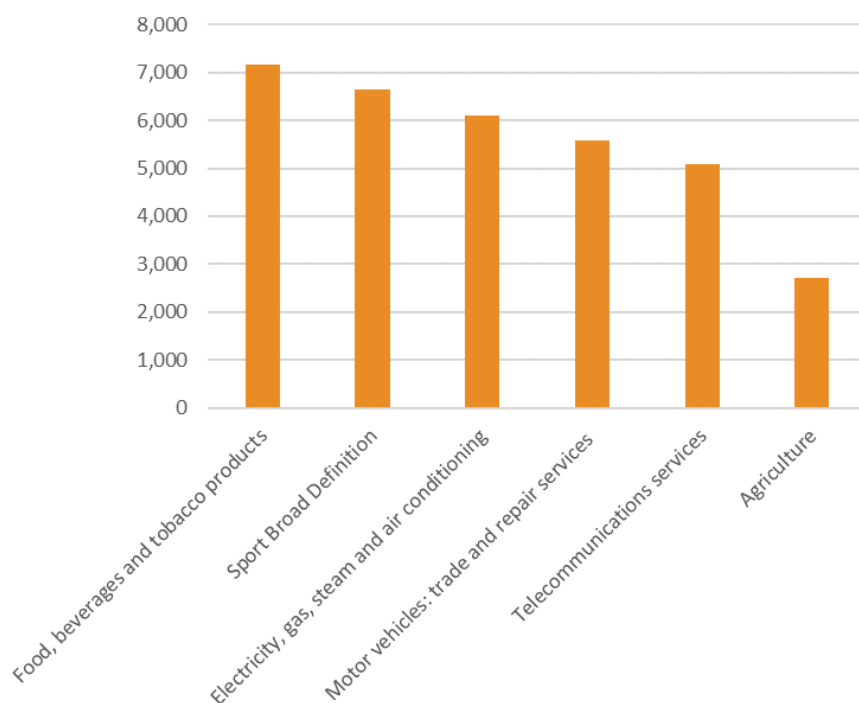
⁹ Abréviation de «Classification des fonctions des administrations publiques». Les données relatives aux dépenses des administrations publiques sont communiquées au moyen de cette classification qui comporte des catégories assez larges ne permettant pas une analyse fine. En revanche, leur utilisation par la plupart des administrations en est facilitée, d'où la possibilité d'établir des comparaisons de grande ampleur.

5 Principaux résultats

5.1 Valeur ajoutée brute

En 2015, la valeur ajoutée brute générée par les activités liées au sport en Belgique a été estimée à 6,641 milliards d'euros, soit 1,78% de toute la valeur ajoutée brute créée dans le pays. La VAB dans le secteur qui nous intéresse est donc deux fois supérieure à celle de l'agriculture (2,705 milliards d'euros) et même supérieure à celle du secteur de l'électricité, du gaz et de la vapeur (6,091 milliards d'euros) ou des services de télécommunication (5,090 milliards d'euros).

Tableau 2: VAB du sport (au sens de la définition élargie) par rapport à la VAB d'autres secteurs de la même taille, en millions d'euros



Source: calculs du SpEA, SIRC, 2021

5.2 Emploi direct

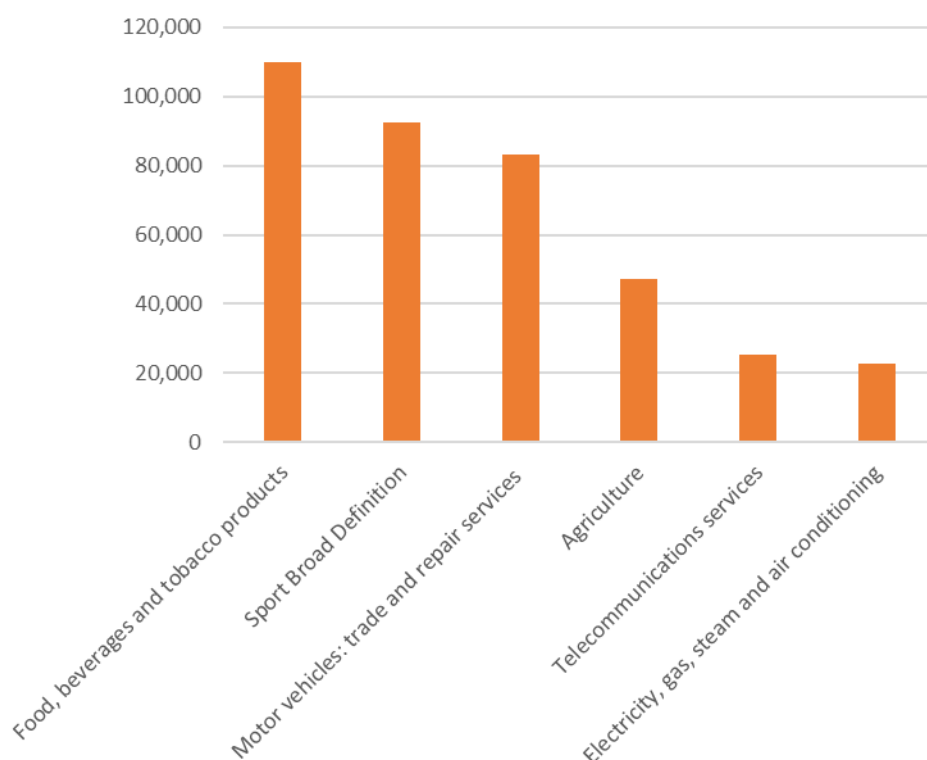
L'emploi constitue sans aucun doute un des indicateurs économiques les plus significatifs. Aux fins de cette étude, les données en matière d'emploi proviennent de l'enquête sur les forces de travail, ce qui permet d'établir une comparaison directe avec d'autres études basées sur le SCN. D'autres données (telles que "*Tewerkstelling Sport*", 2021) ont également été exploitées mais elles reposent sur une autre définition du sport et requièrent de nombreux recalculs.

Il apparaît que activités liées au sport emploient 92.321 personnes en Belgique, soit 2,05% de l'emploi total. Ce pourcentage est supérieur au pourcentage correspondant

de VAB, ce qui veut dire que le sport est un secteur à haute intensité de main-d'œuvre: pour générer 1% de VA B, il faut plus d'un pour cent d'emploi.

Le tableau 3 présente l'emploi dans les secteurs économiques susmentionnés. Notons que l'agriculture (47.200 personnes), l'électricité, le gaz et la vapeur (22.700 personnes) ou les télécommunications (25.300 personnes) créent nettement moins d'emploi que le sport.

Tableau 3: emploi dans le secteur du sport (au sens de la définition élargie) en comparaison avec d'autres secteurs de taille comparable, en nombre de personnes



Source: calculs du SpEA, SIRC, 2021

Si on considère le rapport existant entre emploi et VAB, on voit que le sport enregistre de bien meilleurs résultats que d'autres secteurs économiques, à l'exception de l'agriculture et du secteur de l'alimentation, des boissons et du tabac. Ces deux secteurs recourent, bien plus que le sport encore, à une main-d'œuvre substantielle en comparaison avec la VAB qu'ils produisent. Toutefois le chiffre de 92.321 personnes correspond tout de même à la taille de la population d'Ixelles (86.244) ou de Mons (95.220). Un employé sur 49 travaille dans une entreprise directement liée au sport en Belgique.

6 Résultats détaillés

6.1 Effets totaux

Dans le cadre de cette recherche, les effets totaux représentent la somme des effets directs, soit la production des entreprises liées au sport (conformément à la définition de Vilnius), effets indirects, soit la production de leurs biens intermédiaires dans le réseau d'approvisionnement (tels qu'identifiés dans les TES), et effets induits, soit l'augmentation des revenus grâce à la production liée au sport.

$$\text{Effets totaux} = \text{effets directs} + \text{effets indirects} + \text{effets induits}$$

Le rapport entre les effets totaux et les effets directs est appelé « multiplicateur » et peut s'interpréter comme suit : plus le multiplicateur est élevé, plus le secteur est en lien avec le reste de l'économie. Un multiplicateur élevé dans le secteur du sport signifie que celui-ci contribue à la croissance de nombreux autres secteurs grâce à des investissements dans le sport et/ou à une moindre nécessité d'importer des biens et services.

Un multiplicateur ne peut jamais être inférieur à 1. Si un multiplicateur d'emploi est égal à 1,5, cela signifie que pour une personne employée dans le secteur directement lié au sport, une demi-personne est employée dans le réseau d'approvisionnement. Un multiplicateur supérieur à 1,8 est considéré comme « élevé » mais les seuils changent d'un secteur à l'autre et d'un pays à l'autre. Les grandes économies ont généralement des multiplicateurs plus élevés dans la mesure où elles ont moins besoin d'importer des biens et services.

VAB

En plus de 6,641 milliards d'euros de VAB directe, le secteur sportif crée en Belgique 2,555 milliards d'euros de VAB indirecte dans le réseau d'approvisionnement et 0,233 milliard d'euros d'effets induits (voir tableau 1). Le sport génère donc au total une VAB de 9,430 milliards d'euros, soit 2,53% de la VAB totale en Belgique (2,46% si on exclut les effets induits). Le multiplicateur du sport est de 1.42 (1.38 sans tenir compte des effets induits). Ceci nous conduit à avancer que sur 39 euros générés en Belgique, un euro est directement, indirectement ou par effet induit, issu du secteur du sport (41 euros en excluant les effets induits)¹⁰. Il est également possible d'évaluer la production¹¹ du sport, laquelle équivaut plus ou moins au chiffre d'affaires des

¹⁰ Ces 2,53% équivalent à 1/39ème d'un euro et les 2,46 %, à 1/41ème.

¹¹ Appelée jusqu'il y a peu "valeur de production brute" et mentionnée comme telle dans bon nombre d'études antérieures.

entreprises et institutions liées au sport et donc aux dépenses consacrées au sport¹². En Belgique, cette production est évaluée à 17,46 milliards d'euros¹³. Si on divise la VAB totale, soit 9,400 milliards d'euros, par 17,46 milliards d'euros, soit la valeur de la production nécessaire afin de créer cette VAB, on voit que 54 % des dépenses liées au sport sont converties en VAB (ce pourcentage est de 53% pour l'ensemble des secteurs économiques)¹⁴.

Tableau 1: effets sur la VAB en milliards d'euros et pourcentage de l'économie

	Milliards euros	Pourcentage de l'économie
Directs	6.641	1.78%
Indirects	2.555	0.68%
Induits	0.233	0.06%
Total	9.429	2.53%
Multiplicateur	1.42	1.42

Source: calculs du SpEA, SIRC, 2021

Emploi

Le tableau 2 montre qu'en plus des 92.321 personnes directement employées dans le monde du sport, 24.222 personnes sont employées dans le réseau d'approvisionnement du sport. En outre, 5.697 personnes ont également trouvé un emploi au travers des effets induits. Au total, ce sont donc 122.240 personnes qui sont employées dans le secteur sportif, ce qui donne un multiplicateur de 1,32 (116.543 personnes si on exclut les effets induits, soit un multiplicateur de 1,26). Il n'est pas surprenant que le multiplicateur de création d'emploi soit inférieur au multiplicateur de création de VAB puisque ce dernier représente le ratio entre une moyenne (VAB directe moyenne, plus VAB indirecte et induite moyenne) et la VAB directe moyenne. À titre d'exemple, prenons une VAB directe de 6 et une VAB indirecte et induite de 3. Ceci nous donne $(6+3)/6=1,5$. Le sport est un grand pourvoyeur d'emploi, bien plus que d'autres secteurs. Ses effets directs sont donc plus élevés que ses effets indirects et induits. Si la valeur des effets indirects est de 30, disons que les effets indirects et induits sont de 10 (nettement moins que 30), ce qui donne un multiplicateur de $(30+10)/30=1,3$, soit nettement moins que le multiplicateur de création de VAB. Le volume total d'emploi est comparable à la population d'Anderlecht (118.241).

Tableau 2: effets sur l'emploi et pourcentage de l'économie

	Emplois	Pourcentage de l'économie
directs	92.321	2,05%
indirects	24.222	0,54%
induits	5.697	0,13%

¹² Les dépenses des consommateurs sont égales au chiffre d'affaires des entreprises.

¹³ La production n'est pas mentionnée explicitement dans ce rapport car elle est de moindre importance en comparaison avec la VAB et l'emploi.

¹⁴ Cette part était nettement supérieure dans l'étude précédente. Ceci s'explique par le fait que le CSS de 2014 était basé sur un TES mis à jour manuellement pour 2010 -2014. Au cours de cette période, la production a augmenté plus que la VAB, ce que l'étude antérieure n'avait pas anticipé.

Total	122,240	2.72%
Multiplicateur	1,32	

Source: calculs du SpEA, SIRC, 2021

Salaires

Les salaires constituent un important indicateur socio-économique. Dans la mesure où les salaires représentent une partie de la VAB, il convient de ne pas additionner ces deux variables (c.à.d. que les salaires ne doivent pas être additionnés à la VAB). Il s'agit ici de valeurs brutes, avant impôts, cotisations sociales et autres retenues sur les salaires bruts.

Le tableau 3 fait apparaître que les salaires directs s'élèvent à 2,832 milliards d'euros (1,86% de la masse salariale belge). Les effets indirects en termes de salaire se chiffrent, quant à eux, à 922 millions d'euros et les effets induits, à 109 millions d'euros. La masse salariale totale dans l'économie du sport s'élève donc à 3,863 milliards d'euros, soit 2,54% de l'ensemble des salaires. Ces 3,863 milliards d'euros équivalent à 41% de la VAB totale créée par les activités liées au sport (9,429 milliards d'euros), ce qui montre bien l'importance des salaires dans la création de VAB en Belgique. Les 59% restants correspondent aux autres composantes de la VAB, soit les taxes sur les produits et les subventions, la consommation de capital fixe et l'excédent des entreprises.

Le taux d'emploi élevé dans le monde du sport, qui génère davantage d'emplois que de VAB, pourrait s'expliquer par le fait que les salaires dans ce secteur sont bas. Afin d'éprouver cette hypothèse, il convient d'additionner les chiffres susmentionnés et de calculer le salaire moyen d'un employé dans le secteur, salaire qui s'élève à 30.673€ par an, soit un peu moins que le salaire moyen annuel dans l'économie belge, qui est de 33.761 €. Nous pouvons donc écarter l'hypothèse susmentionnée¹⁵. Par ailleurs, la somme des différents effets donne un salaire moyen de 31.600 euros, encore plus proche de la moyenne belge.

Tableau 3: effets sur les salaires en milliards d'euros et pourcentage de l'économie

	Milliards d'euros	Pourcentage de l'économie
directs	2,832	1,86%
indirects	0,922	0,61%
induits	0,109	0,07%
Total	3,863	2,54%
Multiplicateur	1,36	

Source: calculs du SpEA, SIRC, 2021

¹⁵ Ce n'est pas un test formel permettant d'éprouver l'hypothèse en question mais le fait que l'emploi dans le secteur du sport rétribue le travail pratiquement au même niveau que la moyenne des salaires invalide largement cette hypothèse.

6.2 Résultats par secteur: la VAB

Tous les secteurs liés au sport ne contribuent pas de la même manière à l'économie. Selon le CSS paneuropéen (SpEA et SIRC, 2018), c'est l'enseignement qui crée le plus de VAB en Europe. En revanche, en Belgique, c'est le secteur de l'entreposage et des services auxiliaires de transport, comme indiqué dans le tableau 4. Le Campus européen de la logistique de Nike, situé en Belgique, y contribue largement et conjointement à d'autres entreprises, génère 1,909 milliards d'euros de VAB. Juste derrière, on trouve l'enseignement à travers les cours d'éducation physique dispensés dans les écoles et installations sportives, qui produisent 1,84 milliards d'euros de VAB directe, dont deux tiers proviennent de l'école publique. Le tiers restant est généré par les écoles et les infrastructures sportives privées. Le commerce de gros, étroitement lié à Nike, vient en troisième position, avec 668 millions d'euros. Les services sportifs au sens de la définition du sport de Vilnius, vient en quatrième position (621 millions d'euros de VAB directe) dans le classement.

Tableau 4: top-10 des secteurs d'activité économique ayant des effets directs sur la VAB, en millions d'euros

Classement	Secteur	VAB
1	Entreposage et services auxiliaires de transport	1,909
2	Services de l'enseignement	1,843
3	Commerce de gros , à l'exception des automobiles et motocycles	668
4	Activités liées au sport - définition statistique	621
5	Commerce de détail , à l'exception des automobiles et motocycles	260
6	Meubles et autres biens manufacturés	180
7	Transports terrestres et par conduites	164
8	Constructions et travaux de construction	156
9	Hébergement et restauration	128
10	Edition	114

Source: calculs du SpEA, SIRC, 2021

Comme exposé plus haut, toutes ces activités économiques nécessitent des biens et services intermédiaires et l'emploi engendre de la consommation. Le secteur qui bénéficie le plus des effets indirects et induits du sport (voir tableau 5) est celui des services juridiques, avec 497 millions d'euros de VAB indirecte et induite, suivi des services immobiliers (302 millions d'euros), à travers les locations, et du commerce de détail (233 millions d'euros).

Tableau 5: top-10 des secteurs d'activité économique ayant des effets indirects et induits sur la VAB, en millions d'euros

Position	Secteur	VAB
1	Services juridiques et comptables; services des sièges sociaux ; services de conseil en gestion	497
2	Services immobiliers, à l'exclusion des loyers imputés	302
3	Commerce de détail , à l'exception des automobiles et motocycles	233
4	Entreposage et services auxiliaires de transport	203
5	Services liés à l'emploi	155
6	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et motocycles	149
7	Constructions et travaux de construction	117
8	Services de sécurité et d'enquête; services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager; services administratifs et autres services de soutien aux entreprises	112
9	Services financiers, hors assurances et caisses de retraite	81
10	Hébergement et restauration	77

Source: calculs du SpEA, SIRC, 2021

6.3 Résultats par secteur: les salaires

Comme le montre le tableau 6, c'est l'enseignement, c.à.d. les écoles publiques et privées et l'éducation physique extrascolaire, qui produit la plus grosse part des salaires (1,25 milliards). Vient ensuite le commerce de gros, avec 440 milliards d'euros. Les salaires dans le secteur des activités liées au sport s'élèvent à 255 millions d'euros.

Tableau 6: top-10 des secteurs d'activité économique ayant des effets directs sur les salaires, en milliards d'euros

Position	Secteur	Salaires
1	Services de l'enseignement	1,125
2	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et motocycles	440
3	Activités liées au sport - définition statistique	255
4	Entreposage et services auxiliaires de transport	235
5	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et motocycles	121
6	Transports terrestres et par conduites	105
7	Meubles et autres biens manufacturés	84
8	Edition	71
9	Constructions et travaux de construction	69
10	Hébergement et restauration	60

Source: calculs du SpEA, SIRC, 2021

Comme le montre le tableau 7, les effets indirects et induits sur les salaires se font particulièrement ressentir dans les services liés à l'emploi, générant 133 millions d'euros, le commerce de détail, 109 millions d'euros, le secteur de l'entreposage, 89 millions d'euros, et les services juridiques, 76 millions d'euros. Le secteur des activités liées au sport ne connaît que des effets directs et n'est donc pas repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7: top-10 des secteurs d'activité économique ayant des effets indirects et induits sur les salaires, en milliards d'euros

Position	Secteur	Salaires
1	Services liés à l'emploi	133
2	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et motocycles	109
3	Entreposage et services auxiliaires de transport	89
4	Services juridiques et comptables; services des sièges sociaux ; services de conseil en gestion	76
5	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et motocycles	69
6	Services de sécurité et d'enquête ; services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager; services administratifs et autres services de soutien aux entreprises	69
7	Constructions et travaux de construction	46
8	Hébergement et restauration	36
9	Transports terrestres et par conduites	36
10	Services de réparation et d'installation de machines et équipement	25

Source: calculs du SpEA, SIRC, 2021

6.4 Résultats par secteur: l'emploi

Sans surprise, le secteur qui produit le plus de VAB est également un gros pourvoyeur d'emplois. En effet, pour créer beaucoup de VAB, il faut de nombreux employés. Toutefois, les variations du taux de productivité d'un secteur à l'autre entraînent quelques modifications au classement. Avec plus de 34.900 employés, les services de l'enseignement occupent la première place, comme le montre le tableau 8. Ils sont suivis par les activités liées au sport au sens de la définition de Vilnius, lesquelles emploient plus de 13.600 personnes, et par le secteur de l'entreposage qui, lui, emploie plus de 7.400 personnes.

Table 8: top-10 des secteurs d'activité économique ayant des effets directs sur l'emploi , en nombre de personnes

Position	Secteur	Personnes
1	Services de l'enseignement	34,919
2	Activités liées au sport - définition statistique	13,620
3	Entreposage et services auxiliaires de transport	7,448
4	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et motocycles	6,748
5	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et motocycles	6,342
6	Meubles et autres biens manufacturés	4,412
7	Transports terrestres et par conduites	3,391
8	Constructions et travaux de construction	3,039
9	Hébergement et restauration	2,776
10	Edition	1,632

Source: calculs du SpEA, SIRC, 2021

Le tableau 9 reprenant les effets indirects sur l'emploi réserve quelques surprises. Le secteur du commerce de détail se classe, en effet, en première position (5.697 personnes) en raison des effets induits, suivi des services de sécurité (2.862 personnes), qui se trouvent bien plus bas dans les autres classements. La construction

occupe la troisième place, avec 2.059 personnes, et les services liés à l'emploi, la quatrième place, avec 1.763 personnes.

Table 9: top-10 des secteurs d'activité économique ayant des effets indirects et induits sur l'emploi

Position	Secteur	Nbre de personnes
1	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et motocycles	5,697
2	Services de sécurité et d'enquête ; services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager; services administratifs et autres services de soutien aux entreprises	2,862
3	Constructions et travaux de construction	2,059
4	Services liés à l'emploi	1,763
5	Services juridiques et comptables; services des sièges sociaux ; services de conseil en gestion	1,760
6	Hébergement et restauration	1,663
7	Entreposage et services auxiliaires de transport	1,462
8	Transports terrestres et par conduites	1,153
9	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et motocycles	1,063
10	Services de l'enseignement	728

Source: calculs du SpEA, SIRC, 2021

Les secteurs de l'entreposage et de l'enseignement apparaissent souvent en haut du classement. Si on compare leurs effets directs sur la VAB et l'emploi, il apparaît que l'entreposage créé beaucoup de VAB avec relativement peu d'employés. Ceci est vrai dans le secteur de l'entreposage en général et est encore plus visible dans le secteur de l'entreposage lié au sport. Ces résultats sont surtout basés sur les données du centre logistique de Nike, qui semble particulièrement productif.

6.5 Les trois définitions : statistique, restreinte et élargie

Comme expliqué plus haut, les résultats étaient jusqu'à présent basés sur la définition élargie du sport. Par ailleurs, les activités liées au sport au sens de la définition statistique constituant un secteur à part, elles apparaissent sous une mention expresse dans le classement. Quant à la définition restreinte des activités liées au sport, elle recoupe la définition statistique et inclut tout ce qui est nécessaire à la pratique du sport, comme l'enseignement et l'équipement. Les différences les plus marquantes entre les résultats obtenus à partir de la définition restreinte et de la définition élargie se trouvent au niveau des secteurs de l'entreposage, de l'hébergement et de la restauration, et de l'édition.

Les tableaux 10,11 et 12 reprennent les résultats ventilés en fonction des trois définitions. On observe que la VAB diffère de manière significative selon qu'on utilise la définition restreinte ou élargie (les effets directs sur la VAB des activités liées au sport au sens de la **définition restreinte représentent 59% des effets directs au sens de la définition élargie**). La différence est nettement moindre pour ce qui est de l'emploi

(79 %) et des salaires (77 %). Ceci s'explique par le fait que le secteur de l'entreposage (au sens de la définition élargie) génère une importante VAB mais bien moins d'emplois et donc de salaires.

Tableau 10: impact des trois définitions du sport sur la VAB , en milliards d' euros

	Déf. statistique	Déf. restreinte	Déf. élargie
Directs	621	3.921	6,641
Indirects	435	1.235	2,555
Induits	25	162	233
Total	1,081	5,317	9,429
Multiplicateur	1.74	1.36	1.42
Part de la VAB intérieure	59 %	56 %	54 %

Source: calculs du SpEA, SIRC, 2021

Tableau 11: impact des trois définitions du sport sur l'emploi, en nombre de personnes

	Déf. statistique	Déf. restreinte	Déf. élargie
Directs	13,620	72,492	92,321
Indirects	4,022	12,239	24,222
Induits	620	3,957	5,697
Total	18,261	88,688	122,240
Multiplicateur	1.34	1.22	1.32

Source: calculs du SpEA, SIRC, 2021

Tableau 12: impact des trois définitions du sport sur les salaires, en milliards d'euros

	Déf. statistique	Déf. restreinte	Déf. élargie
Directs	255	2,176	2,832
Indirects	140	438	922
Induits	12	75	109
Total	407	2,690	3,863
Multiplicateur	1.59	1.24	1.36

Source: calculs du SpEA, SIRC, 2021

Autre résultat frappant, les faibles multiplicateurs des activités liées au sport au sens de la définition restreinte. Dans une certaine mesure, ceci s'explique également par les caractéristiques du secteur de l'entreposage (VAB de 1.51, emploi de 2.24, salaire de 2.56) lorsqu'il s'agit de valeurs moyennes comme indiqué dans les tableaux ci-dessus mais ce secteur n'apparaît pas dans la catégorie des activités liées au sport au sens de la définition restreinte.

Par conséquent, la définition statistique donne les multiplicateurs les plus élevés. Ceci s'explique par la part élevée de biens et services intermédiaires achetés sur le marché intérieur (44% de la production), bien supérieure à la part correspondante dans l'ensemble des secteurs d'activité économique (29%). Il en va de même pour la VAB intérieure générée par les investissements dans les activités liées au sport au sens de

la définition statistique, qui représente 59% de la VAB totale, tandis qu'elle ne représente que 54% de celle-ci dans le cas des activités liées au sport au sens de la définition élargie et 53% de la VAB de l'ensemble des secteurs d'activité économique.

7 Effets des interventions du secteur public

Il est une question fréquente en économie : quel impact a un million d'euros dépensé par le secteur public ? Nous parlons ici d'argent public investi dans le sport. Les chiffres récoltés indiquent que la plupart des dépenses publiques dans le secteur du sport vont aux services de l'enseignement (63%), travaux de construction (17%) et activités liées au sport au sens de la définition statistique (14%).

En appliquant une règle de trois afin de distribuer ce million d'euros, on obtient une analyse entrées-sorties que l'on peut résumer comme suit (les détails techniques figurant entre parenthèses):

- les chiffres susmentionnés correspondent à la demande de produits dans les différents secteurs repris dans le CSS; à titre d'exemple, nous considérons que les services d'éducation physique représentent 630.000€ (c.à.d. que ces chiffres entrent dans le calcul de la demande finale);
- les productions de tous les secteurs nécessaires à la production des biens et services demandés sont calculées (en multipliant la matrice inverse de Léontiev par la demande qui se traduit par des productions directes et indirectes);
- une fois la production de chaque secteur connue, il est possible de calculer la VAB et l'emploi dont s'accompagnent ces productions (en multipliant la production des différents secteurs par leur VAB et leur taux d'emploi, soit le ratio entre la VAB par production et l'emploi par production, il est possible de quantifier les effets de chaque secteur).

Un investissement moyen d'un million d'euros génère, en Belgique, 631.000 € de VAB (dont 484.000 € proviennent directement des entreprises et institutions liées au sport) et donne du travail à 11,1 personnes sur le marché intérieur (dont 9,3 personnes dans les activités liées au sport)

Dire qu'un investissement d'un million d'euros engendre 613.000 € de VAB signifie que 63,1% des investissements sont convertis en VAB intérieure. Comme exposé précédemment, les investissements dans les activités liées au sport génèrent une VAB équivalente à 54% des dépenses tandis que pour dans l'ensemble de l'économie, cette part est de 53%. Par conséquent, si le sport est presque aussi efficace pour convertir les dépenses en VAB que l'économie en général, les dépenses publiques dans le secteur sportif engendrent davantage de VAB que l'économie.

8 Conclusions

Dans cette étude, nous avons analysé l'impact du sport sur l'économie belge en établissant un CSS pour l'année 2015. Le modèle analytique de ce CSS s'appuie sur la définition du sport de Vilnius utilisée dans toute l'UE. Voici quelques-uns des résultats de l'étude:

- impact direct (VAB) : 6,641 milliards d'euros, soit 1.78% de l'économie nationale;
- impact direct (emploi): 92.321 personnes, soit 2,05% de l'emploi total;
- impact total (y compris les effets indirects et induits, VAB): 9,430 milliards d'euros, soit 2,53% de l'économie nationale;
- impact total (emploi): 122.240 personnes, soit 2,72% de l'emploi total;
- le multiplicateur global du sport (production) est de 1.42;
- la définition statistique donne les multiplicateurs les plus élevés ; ceci est dû à la part élevée de biens et services intermédiaires achetés sur le marché intérieur (44% de la production), bien supérieure à la part correspondante dans l'ensemble des secteurs d'activité économique (29 %);
- l'emploi généré par le sport est plus conséquent que la VAB qu'il crée: le secteur des activités liées au sport est un important pourvoyeur d'emploi ; investir dans le sport permet de lutter efficacement contre le chômage;
- le secteur du sport en Belgique génère plus de VAB intérieure (61% des dépenses) que l'ensemble de l'économie (53% des dépenses);
- un investissement public d'un million d'euros dans le sport produit 613.000 euros de VAB en Belgique et donne un emploi à 11,1 personnes;
- les trois secteurs liés au sport qui génèrent directement le plus de VAB sont: « l'entreposage et les services auxiliaires de transport », « les services de l'enseignement » et « le commerce de gros » ; les activités liées au sport au sens de la définition statistique viennent en quatrième position, avec 621 millions d'euros de VAB.
- les trois secteurs liés au sport qui génèrent directement le plus d'emplois sont: « les services de l'enseignement », « les activités liées au sport au sens de la définition statistique », et « l'entreposage et les services auxiliaires de transport ».

9 Annexe: méthodologie

9.1 Commerce extérieur

Afin d'évaluer les échanges commerciaux de la Belgique dans le secteur des activités liées au sport, nous avons eu recours à deux sources de données : les Nations-unies pour ce qui est du commerce des biens et l'OCDE, pour les services. Les données relatives au commerce des biens sont plus détaillées car leur traçage à des fins fiscales est plus aisé. Globalement, on peut s'attendre à ce que la part d'importations/exportations liées au sport dans l'ensemble des importations/exportations corresponde à la part de la VAB créée par le sport dans la VAB totale, à moins que la production se trouve, pour une bonne part, hors-Belgique. C'est souvent le cas pour le textile et les chaussures de sport, notamment.

Banques de données consultées :

1. données Comtrade (CTCI Rev.4)¹⁶;
2. commerce bilatéral des biens par industrie et catégorie d'utilisation de l'OCDE (CITI-Rev. 4)¹⁷;
3. échanges de services par économie partenaire (EBOPS 2010)¹⁸.

Les deux premières sources contiennent des données relatives aux produits et la troisième, aux services. Les données ont fait l'objet d'une analyse interactive dans un cadre qui tombe sous le sens: pour ce qui est des produits, nous nous sommes intéressés aux échanges commerciaux entre la Belgique (code 56) et le reste du monde (code 0). Toutefois, les données relatives aux échanges de services sont souvent incomplètes. Dans la mesure du possible, nous avons donc utilisé des informations complémentaires.

Afin de traiter les données et de les mettre en lien avec le CSS, nous avons créé un tableau intermédiaire établissant une correspondance entre les codes internationaux et la classification CPA utilisée pour le CSS.

Certaines catégories de biens dans ces trois banques de données internationales concernent directement le sport tandis que d'autres, si elles incluent le sport, sont beaucoup plus larges. C'est pourquoi pour les catégories incluant le sport sans le détailler, nous avons évalué le rapport entre les importations liées au sport et les

¹⁶ <https://comtrade.un.org/db/syslogin.aspx?ReturnUrl=%2fdb%2fdqQuickQuery.aspx>

¹⁷ https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=BTDIXE_I4

¹⁸ https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TISP_EBOPS2010

importations totales sur la base de données belges, de statistiques européennes et de la VAB liée au sport.

9.2 Effets directs, VAB et PIB

La VAB et le PIB constituent des indicateurs essentiels pour mesurer l'activité économique. Pour faire bref, disons que la différence entre les deux, ce sont les taxes sur les produits moins les subventions¹⁹, qui entrent dans le PIB mais pas dans la VAB. Il s'agit de taxes (y compris la TVA non déductible) et subventions qui grèvent ou soutiennent tous les types de biens vendus tels que l'huile minérale (le carburant lié au sport) ou les assurances (pour les athlètes ou les activités sportives privées). Que l'acheteur soit une entreprise (ou une association, une institution, etc.) qui transforme le produit ou un consommateur final n'a aucune importance. Le PIB (qui inclut ces taxes et subventions) est partiellement lié à la consommation finale mais ce n'est pas le cas de la VAB. À titre d'exemple, imaginons qu'un pays taxe les soins aux personnes âgées. Dans ce cas, le réseau de production ne subit aucun changement et c'est le consommateur final qui supporte la taxe. Ceci signifie que le PIB augmente mais pas la VAB. Ces différences apparaissent dans les données de 2015 pour la Belgique : le PIB est 8,6% plus élevé que la VAB. Les taxes moins les subventions s'appliquant non seulement à la production mais également à la consommation finale, la VAB s'avère plus proche de la production tandis que le PIB a une composante "consommation finale" (consommation privée et publique, investissements et exportations). C'est pourquoi dans la plupart des recherches visant à mesurer un impact économique, on préfère utiliser la VAB, au moins dans les calculs initiaux.

Pour mieux appréhender la VAB et le PIB, il convient d'apporter davantage d'explications. L'activité économique d'une entreprise se traduit par sa production et ses recettes (également appelées "chiffre d'affaires"), lesquelles divergent en fonction des inventaires (tout ce qui est produit mais n'est pas vendu est stocké). Les recettes sont utilisées pour supporter un ensemble de coûts et produire un excédent, comme illustré dans le graphique 4. Il existe deux types de coûts : les coûts nécessaires pour transformer les biens et services intermédiaires au sein de l'entreprise et les vendre aux clients (les fournitures provenant d'autres entreprises, représentées par la colonne grise de 60 euros dans le graphique 4) et les coûts de cette transformation (colonne orange dans le tableau). Il existe, par conséquent, deux définitions de la VAB : celle-ci représente soit ce qui est créé (du côté de l'offre), soit ce qui est utilisé (du côté de l'utilisation).

Du côté de l'offre: la VAB représente la différence entre le chiffre d'affaires (en rouge) et les coûts des produits et services intermédiaires, y compris les importations (en gris)

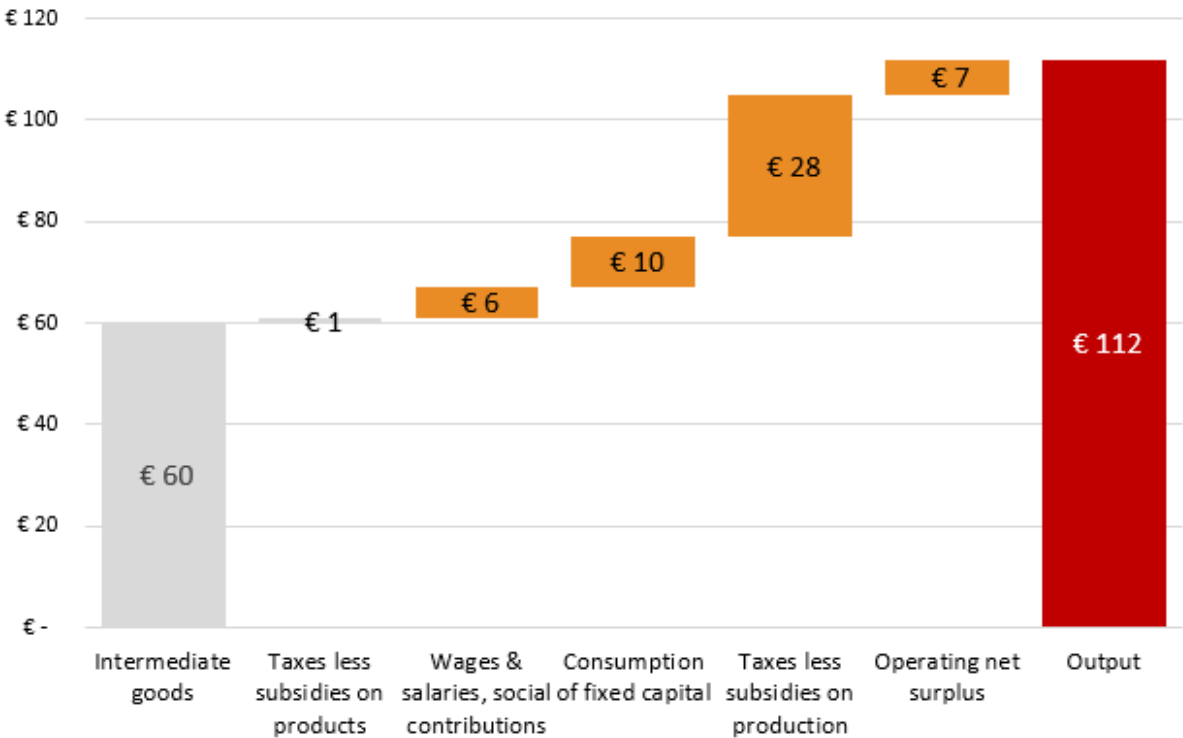
¹⁹ Les produits incluent les biens et services.

et les taxes sur les produits moins les subventions (également en gris). À titre d'exemple, la fibre de carbone, les polymères synthétiques et la peinture constituent des biens intermédiaires dans la production de raquettes de tennis. Si les biens intermédiaires sont transformés en raquettes, celles-ci se vendront un prix supérieur à celui des biens intermédiaires. Cette valeur additionnelle est appelée "VAB".

Du côté de l'utilisation: comme l'indique le graphique 4, la VAB est également la somme des salaires, du capital fixe consommé, des cotisations sociales, des taxes sur la production moins les subventions et de l'excédent. La VAB s'utilise alors pour payer les facteurs de production primaire, à savoir le travail (les salaires et les cotisations sociales), le capital fixe (la consommation de capital fixe), les services publics (les taxes sur la production moins les subventions) et la propriété (les excédents).

Le PIB se calcule en additionnant la colonne grise d'un euro (taxes sur les produits moins subventions) à la colonne grise de 60 € (VAB).

Graphique 4: structure de la VAB (orange)



Source: SpEA, SIRC, 2021

9.3 Effets indirects

Il est important de comprendre qu'au final, toute la production est faite de 100% de VAB. Pour comprendre ceci, notez que les biens et services intermédiaires d'une valeur de 60 €, dans la colonne de gauche dans le tableau, doivent être produits par d'autres entreprises (les fournisseurs). Le réseau d'approvisionnement produit également de la VAB. Il en va de même pour les fournisseurs de ces fournisseurs et

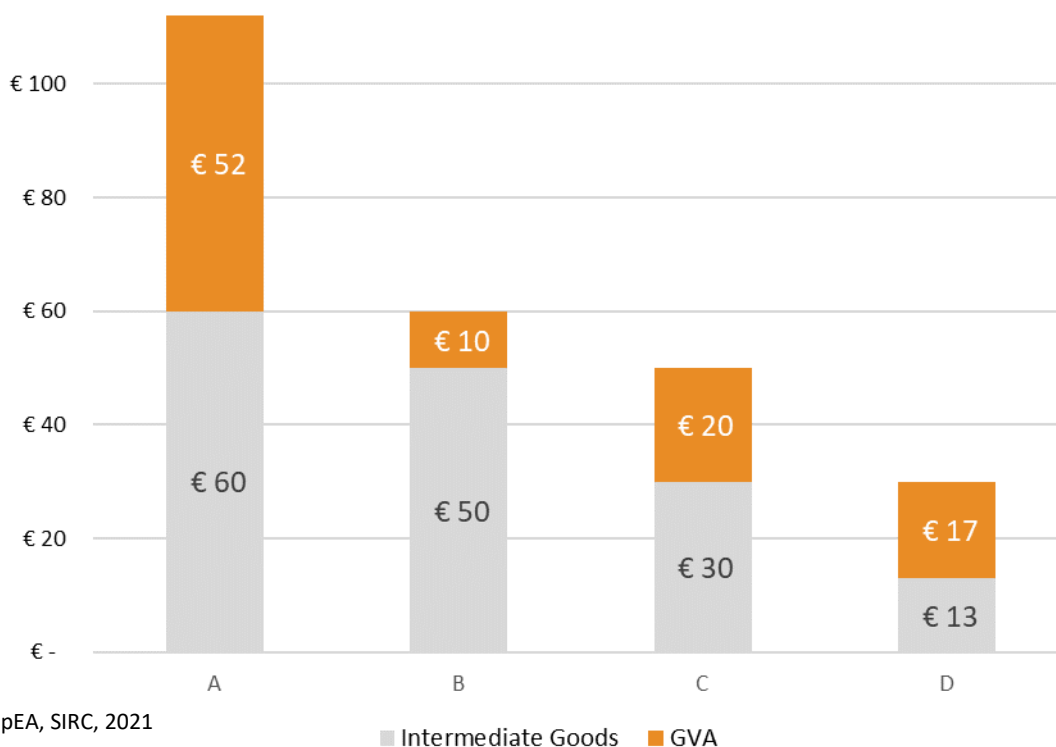
ainsi de suite. Le graphique 5 reprend le cas de la société analysée dans le graphique 4, dans la colonne tout à droite. Sa production de 112€ se compose de 60€ de biens intermédiaires, d'un euro de taxes sur la production moins les subventions, et de 51 € de VAB. Mais les biens intermédiaires doivent également être produits quelque part. Dans cet exemple, leur valeur se compose de 10 € de VAB générés par le fournisseur direct et de 50€ de biens et services intermédiaires (voir graphique 5). Dans cette logique, les coûts intermédiaires de l'entreprise B s'élèvent à 20 € de VAB et à 30 € en biens et services acquis auprès de l'entreprise C. Et il en va ainsi de toute la production jusqu'à ce que toute la VAB soit attribuée à une étape de la chaîne de production.

Le processus décrit ci-dessus s'interrompt lorsque les biens sont achetés à un fournisseur étranger. Dans ce cas, la VAB (et l'emploi) créée ne peut être prise en considération dans l'économie intérieure. C'est pourquoi la part de VAB dans les coûts de départ est un important indicateur de l'économie du sport. Dans les grandes économies, cette part est généralement plus élevée car elles produisent davantage et importent moins. Si on part du principe, comme dans le graphique 5, que les entreprises A, B, C et D se trouvent en Belgique et que tous les biens intermédiaires de l'entreprise D sont importés, la VAB intérieure se calcule comme suit : $51+10+20+17=98$ €. Les dépenses de départ étant de 112 €, la part de la VAB intérieure est de $98/112=87,5$ %.

On peut aller un cran plus loin et comparer la VAB créée par l'entreprise A directement liée au sport à la VAB générée par le reste du réseau d'approvisionnement intérieur. Dans notre exemple, ceci donne un résultat de $98/51=1.92$. Cette valeur est appelée "multiplicateur VAB" et signifie que pour chaque euro de VAB généré par l'entreprise A directement liée au sport, le réseau d'approvisionnement intérieur génère 92 cents de VAB. Plus ce chiffre est élevé, plus l'entreprise directement liée au sport est intégrée dans l'économie²⁰.

²⁰ Remarquez que les deux valeurs, 81,5% et 1.92, sont très élevées, ce qui est rare, même dans de grandes entreprises. Ces valeurs ont été choisies pour que l'exemple soit frappant et évident.

Graphique 5: distribution de la VAB dans la chaîne d’approvisionnement intermédiaire



9.4 Effets induits

La consommation additionnelle des personnes employées directement ou indirectement dans l’industrie du sport représente les effets induits. Prenons, par exemple, le cas d’un chômeur qui décroche un emploi dans une entreprise liée au sport. En gagnant davantage, cette personne consommera davantage et contribuera, bien plus que par le passé, à l’économie. Les effets induits enregistrés dans le CSS suite aux augmentations de revenus sont égaux à la différence entre les revenus nets (emploi moins chômage) déduction faite de l’épargne, moins les importations (y compris la consommation à l’étranger), moins la TVA. Comme on le voit, les calculs prennent en compte un certain nombre de paramètres (impôts, allocations de chômage, épargne et consommation) et requièrent un modèle spécifique, en plus des analyses entrées-sorties habituelles. Par conséquent, de nombreux CSS (et d’autres comptes satellites) n’enregistrent pas d’effets induits. Mais en Belgique, il a été possible d’effectuer ces calculs et les résultats figurent dans ce rapport.